

Pour mieux connaître « L'économie des conventions »



Emmanuel DIDIER

Rédacteur en chef

« L'économie des conventions » est un important courant de la science économique hétérodoxe. Apparu en France au début des années 1980, il se propose de remettre en cause certains principes de base de la théorie économique standard et, en lien avec cet objectif, de repenser les propriétés épistémologiques et sociales des outils de quantification utilisés par ce même modèle standard. Ce deuxième aspect de son « credo » est ce qui le distingue d'un autre courant hétérodoxe, « l'école de la régulation », qui est apparue à peu près au même moment. C'est aussi la raison pour laquelle nous souhaitons lui faire une place dans *Statistique et société*.

Les figures fondatrices de l'économie des conventions sont Jean Pierre Dupuy, François Eymard-Duvernay, Olivier Favereau, André Orléan, Robert Salais et Laurent Thévenot. Presque tous formés dans des écoles d'ingénieurs, principalement l'ENSAE¹, pendant les années 1960, ils étaient parfaitement capables d'utiliser les outils standards de la statistique. Mais ils furent sensibles à l'esprit de « *contestation agitant la jeunesse très politisée* » des années 1960, et furent inspirés par l'enseignement de Pierre Bourdieu (qui professa à l'ENSAE pendant les années 1960) les poussant à « *introduire un souci de réflexivité sur les pratiques statistiques* »². Au cœur de leur réflexion se trouvait la question de la circularité des catégories statistiques, au sens où elles décrivent des éléments de la société mais sont en même temps construites conventionnellement dans un cadre social qui préfigure leur structure (d'où le nom du courant). Ce point est largement développé par Robert Salais dans son article ici publié. De telle sorte que, plutôt que d'utiliser la quantification de façon utilitaire ou « experte », ils maintinrent à son endroit une position « réflexive » qui les incita à l'utiliser d'une façon différente de celle de l'économie orthodoxe, intéressée principalement par les méthodes de régression (Desrosières 2014). Il s'agit bien d'une différence, et non pas d'un renoncement à la quantification comme on le leur a parfois reproché.

Voici quelques exemples d'un tel usage. Leurs résultats sur la catégorisation ont été utilisés dans le cadre de l'analyse de la mobilité professionnelle par Laurent Thévenot et Olivier Monso³ et par Robert Salais pour étudier les effets pervers des indicateurs lors du pilotage de l'économie par la performance⁴. On peut encore citer, dernier exemple mais il y en aurait bien d'autres, les études d'Aglietta et Orléan sur la monnaie, qui portent entre autres sur la

1. École nationale de la statistique et de l'administration économique

2. Les deux citations de ce paragraphe sont extraites de Desrosières A (2014), *Quantifier et gouverner*, Paris, La Découverte, pp. 214 et 216

3. Monso O. et Thévenot L. (2010), Les questionnements sur la société française pendant quarante ans d'enquêtes Formation et Qualification Professionnelle, *Economie et statistique*, 431-1, 13-36

4. Salais R. (2012), Usages et mésusages de l'argument statistique, le pilotage des politiques publiques par la performance, *Revue française des affaires sociales*, 1-2, 129-147

question de l'indépendance de l'institution qui la produit, ce qui les rapproche grandement de la même question nichée au cœur de l'organisation des institutions statistiques⁵. On le voit, les conventionnalistes ont jeté un œil décalé sur la quantification.

Ce courant a joué un rôle très important dans l'économie hétérodoxe française. Pourtant, il n'existe pas encore de travail synthétique sur leurs sources, leurs travaux et leurs résultats à ce jour... sauf en allemand. En effet Rainer Diaz Bone, professeur à l'Université de Lucerne, vient de publier, à l'intention du public germanophone, la première somme sur ce sujet. Elle est magistrale.

Nous avons donc demandé à Robert Salais de nous présenter un exemple précis – celui de la mesure du chômage – de la façon dont ce courant utilise et analyse la statistique. Et à Christian Imdorf, professeur à l'Université de Berne, de nous faire un compte rendu du livre de Diaz-Bone.

5. Aglietta M. et Orléan A. (2002), *La Monnaie entre violence et confiance*, Paris, Odile Jacob